

Le MUYinfos

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE LE MUY

N°36
4^E TRIMESTRE
2019

DOSSIER - P. 16

CONTES

ET LÉGENDES

DU MUY



SOMMAIRE

Fin d'année au Muy	4
Mémoire	12
Solidarité	14
Dossier	16
Enfance et jeunesse	26
Sport et loisirs	27

Actus de la cité	28
Inondations	34
Regard d'un nouveau Muyoïse	38
Infos pratiques	40
Agenda	43



DON DU SANG
JEUDI 20 FÉVRIER
ET JEUDI 16 AVRIL
DE 8H À 12H30
SALLE POLYVALENTE



Si vous n'avez pas reçu Le Muy Infos dans votre boîte à lettres, le magazine est à votre disposition :

- À l'accueil de la Mairie
- Au Point Infos Tourisme
- À la Médiathèque
- Dans les commerces du Muy
- Sur le site Internet de la ville en téléchargement : www.ville-lemuy.fr



Directeur de la publication :
Liliane Boyer, Maire du Muy.

Rédacteur en chef :
Renée Dombry-Guignonnet,
1^{re} Adjointe.

Rédaction :
Renée Dombry-Guignonnet,
Vincent Galiez, Stéphanie
Roux, Karine Morales.
Photographies : Brigitte
Wavrant, Karine Morales,
Vincent Galiez, Stéphanie
Roux, Robert Pirotte.

Photos :
iStock, Freepik

Conception graphique :
Agence **declik** : declik.com

Impression Riccobono.

Retrouvez toutes les
informations de la ville sur
www.ville-lemuy.fr





■ Le Comité des Fêtes et de Loisirs fête le beaujolais nouveau

Fêter le beaujolais nouveau est désormais pour le Comité des Fêtes et de Loisirs l'occasion de réunir ses membres et sympathisants autour de quelques bonnes bouteilles et d'une belle assiette de cochonnailles goûteuses et variées.

C'est donc **vendredi 22 novembre** dans la salle polyvalente que Eddy Barré et ses bénévoles accueillent les nombreux convives venus passer une de ces soirées chaleureuses.

Une fois estomacs et papilles comblés, la fête a joyeusement continué en discussion, danses et chansons, au choix des participants.



■ Les lumières de Noël

Le Muy a comme chaque année revêtu ses habits de lumière pour annoncer le début des festivités de fin d'année.

L'entreprise Serradori nous a fait profiter de son savoir-faire et de son expérience en équipant la ville de décors lumineux à la pointe de la technologie.

Les décorations hivernales ont enrichi notre environnement quotidien d'une touche de féerie participant à l'esprit de Noël.

A la nuit tombée, nous pouvions admirer cette magie de couleurs scintillantes, donnant ainsi un air de fête dans tout le Muy.

L'Hôtel de ville s'est quant à lui paré de ses plus beaux habits de fête. En effet, de belles décorations, sapins, guirlandes, boules, réalisées par le fleuriste « La Rose d'Or » dans un camaïeu de rouge et or ornaient le hall et les différents étages de la Mairie.





■ Noël aux écoles

Vendredi 6 décembre, la compagnie Cicadelle a réjoui les petits des écoles maternelles du Micocoulier et de la Peyrouas avec son spectacle de cinéma théâtral intitulé « Un tour du monde pour le Père Noël ».

Fatigué et un peu désabusé, le moral du Père Noël est au plus bas. Mac Arthur l'aventurier et Swann, son assistant se lancent dans une grande aventure autour du monde, à la recherche des éléments qui pourront lui redonner du courage et de la joie. Des géants de pierre islandais au Japon, en passant par le Machu Picchu, l'Afrique et les côtes australiennes, une expédition fantastique remplie de légendes, d'histoires et de rencontres inattendues.

Grand moment de divertissement pour les enfants qui ont manifesté leur enthousiasme tout au long de la représentation. Pour les plus grands, une séance de cinéma leur a été proposée, **lundi 16 décembre** à la salle polyvalente. Les élèves ont eu le plaisir de visionner le film d'animation « Comme des bêtes 2 » sorti en 2019. Tous ont passé un excellent moment avec des personnages attachants et une histoire amusante.

■ Noël des enfants du personnel communal

Le Noël des enfants du personnel communal est toujours un événement festif et joyeux. Dans la salle polyvalente les enfants très sages ont assisté à un spectacle de ventriloquie.

Puis le vieil homme à la barbe blanche est arrivé afin de distribuer de magnifiques cadeaux sous des yeux émerveillés, les papiers se déchiraient et les petits commençaient à jouer. Devant cette joie générale, le Maire a proposé un apéritif spécial enfants mais aussi quelques breuvages à l'attention des adultes.



■ Noël à la maison de la jeunesse

Mercredi 18 décembre à la salle polyvalente, l'équipe de la maison de la jeunesse sous l'égide de la coordonnatrice Stéphanie Tatinclaux avait donné rendez-vous aux familles pour assister à un spectacle musical proposé par la troupe Zéphyrine Compagnie. Zéphyrine, Alvin (elfe) et Zéo (lutin champignon) vont apprendre et s'amuser de leurs différentes façons de vivre de chaque côté de la terre. Une animation de qualité qui a suscité l'engouement des petits et des grands.

S'en est suivi, une visite surprise sous les yeux ébahis de nos chers enfants, le Père Noël est apparu sur son traîneau pour distribuer des chocolats. Ce sont dans des cris de joie que tous ont accueilli chaleureusement le vieil homme.

Un buffet agrémenté de friandises et de gâteaux a fait le régal de tous les convives.



■ Repas de Noël des Anciens

Le repas de Noël des Anciens a réuni dans la joie et la bonne humeur, à la salle polyvalente **mercredi 11 décembre**, plus de 300 convives.

Ce moment gastronomique, organisé par le CCAS et la Municipalité a permis à nos invités de plus de 65 ans de déguster des plats raffinés plein de saveurs préparés avec soin par le traiteur Borges.

Au menu, marbré de foie gras de canard aromatisé au vin liquoreux de Bordeaux, cassolette de langouste et noix de Saint-Jacques, pavé de gigot de 7h et son jus au thym, petit air glacé en bouche, assiette de Noël, tout cela dans une ambiance musicale assurée par le Dj Carli.

Après quelques pas de danse, nos anciens sont repartis enchantés de cette journée festive les faisant ainsi oublier les petits tracas de la vie.

■ Distribution des colis de Noël

Mardi 17 décembre c'était Noël avant l'heure pour nos aînés.

Si le CCAS mène des actions en faveur des séniors tout au long de l'année, décembre est l'occasion d'une attention particulière en leur faveur. La vice-présidente et les membres du CCAS attendaient à la salle polyvalente les personnes de plus de 75 ans et qui n'ont pu participer au repas du mercredi 11 décembre à fin de leur distribuer un colis gourmand.

Ce cadeau de fin d'année permet à nos aînés de se concocter un agréable repas. Les Muyois résidant en maison de retraite ne sont pas non plus oubliés. La distribution est l'occasion pour les anciens de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et tous ont pu partager un peu de cette magie de Noël.





■ Noël au Tennis Club Muyois

Mercredi 18 décembre, le Tennis Club Muyois organisait le Noël des enfants en la présence toute l'après-midi du Père Noël ! Au programme des jeux pour les enfants, un goûter préparé par les parents et un vin chaud pour les plus grands. Une belle réussite pour Charles et Thibault qui s'occupent au quotidien des enfants, récompensée par une photo avec le père Noël ! Le Président Stéphane Gavaille aura apprécié de même que les champions en herbe et leurs parents.



■ Crèche provençale

Noël ne serait pas Noël sans notre crèche provençale comportant des personnages traditionnels de la Provence, les santons en argile crue ou cuite s'inspirant de la vie locale et dont l'invention date du XIX^{ème} siècle.

L'association pour la préservation du patrimoine du Muy a présenté la sienne en l'église Saint-Joseph.

Grâce à des visites commentées faites le jeudi et le samedi chacun a pu découvrir des métiers ancestraux disparus de nos jours et reconnaître par les reproductions le pont de Serres, la chapelle Notre Dame de la Roquette ou la tour Charles Quint symboles du Muy.





■ Noël au Muy

Le **samedi 21 décembre** au soir, en introduction des fêtes de Noël, la formation musicale Adventi Voce a donné un concert en l'église Saint Joseph.

Les 200 personnes présentes ont accompagné la chorale en chantant a capella les airs connus de Noël.

A la fin de la soirée, sur le parvis de l'église, le Comité des Fêtes avait installé un chapiteau où les administrés ont pu apprécier un vin chaud et les 13 desserts symboles de la Provence chère à nos traditions.

Dimanche 22 décembre, ambiance « Euro Disney » où les personnages Mickey, Donald et Minnie ont défilés sur le marché à la stupéfaction des acheteurs potentiels. Véritable parade proposée par Espace Evènement avec Tic et Tac ou Dingo dansant sur des musiques de Noël depuis le parking du Roucas jusqu'à la place Jean Jaurès.

Le Père Noël, quant à lui, à bord de sa calèche, a distribué tout au long de son parcours des bonbons aux enfants admiratifs.

Les musiciens de la Peña du Dragon n'ont pas été en reste et ont interprété des musiques de fête.

Enfin **lundi 23 décembre**, les enfants avaient rendez-vous aux jardins du Moulin de la Tour pour une course de trottinettes, organisée en deux passages, une pour les plus petits et la deuxième pour les moyens. Les candidats se sont élancés depuis le skate-park, pour réaliser une boucle imposée et remporter la victoire. Une remise des prix a récompensé nos jeunes sportifs.

L'après-midi s'est achevée par un spectacle, où les artistes du cirque Melvin ont proposé des numéros de magie, de jonglage et d'équilibriste, salués par un tonnerre d'applaudissements.

Merci au Comité des Fêtes et de Loisirs pour ces trois jours de festivités autour du thème de Noël.





■ Réveillon du jour de l'an

Ambiance de folie, pour le traditionnel réveillon dansant de la Saint-Sylvestre, organisé par l'équipe du Comité des Fêtes et de Loisirs dont le savoir-faire est indéniable pour ce type d'évènement.

Ce réveillon a renoué avec un succès incontestable puisqu'il comptait quelque 150 personnes. La salle polyvalente avait revêtu ses habits de lumière pour accueillir les nombreux convives qui ont assisté à des sketches proposés tout au long de la soirée par le groupe " Déballeuses".

Le repas préparé par le traiteur Borges a été à la hauteur de sa réputation et de l'évènement. Vinrent le champagne et les cotillons et les danseurs ont envahi la piste grâce au DJ qui a mis l'ambiance au passage de la nouvelle année.

C'est au petit matin, que se sont éteintes les dernières lumières de ce mémorable réveillon.

Souhaitons une bonne année à tous!



■ Vœux au personnel communal

Mardi 21 janvier, le personnel communal a été convié à la salle polyvalente pour les vœux du Maire.

Le Directeur Général des Services, Monsieur Vincent Galiez a tenu à citer deux moments forts de l'année 2019 à savoir le 75^{ème} anniversaire de la Libération et les inondations du 23 novembre et 1^{er} décembre, il a ensuite mis à l'honneur le service restauration. Après cela, Madame le Maire a pris la parole afin de remercier les agents pour leur travail procuré tout au long de l'année 2019.

La cérémonie s'est poursuivie par des moments émouvants : un départ en retraite et la remise des médailles communales.

Après 34 ans de carrière au sein de la Mairie du Muy, Jacqueline Bauchière, ATSEM au Micocoulier, a fait valoir ses droits à la retraite.

AGENTS RÉCOMPENSÉS :

Argent : 20 ans de service

- LUNAIIS Crystel, ATSEM maternelle du Micocoulier,
- BOYER Patrick, Agent de Maîtrise Principal au CTM et Chef d'équipe

Vermeil : 30 ans de service

- DE BELLIS Magali, ATSEM maternelle la Peyrouas,
- LUPORINI Hubert, Adjoint administratif Principal de 1^{ère} classe et Agent du service des finances,
- HUPPE Christian, Agent de Maîtrise et responsable du service restauration scolaire.

Or : 35 ans de service

- BOCQUET Muriel, ATSEM à la maternelle du Micocoulier
- OUCIF Fatma-Zohra, ATSEM à la maternelle du Micocoulier

Un apéritif est venu conclure cette cérémonie.



Meilleurs vœux



Lundi 6 janvier à la salle polyvalente l'Amicale Muyoise, Madame le Maire entourée de ses adjoints et conseillers, a présenté ses vœux de nouvel an à la population. Le verre de l'amitié a réuni toute l'assistance venue nombreuse autour des galettes et gâteaux des rois.

« **C**e sont les douzièmes vœux de retrouvailles pour les uns, une première pour les nouveaux arrivants, et un point d'interrogation sur ce que je vais pouvoir vous dire car en période pré-électorale, je suis tenue au devoir de réserve sur les réalisations effectuées, c'est un peu rococo ou hypocrite, mais il faut s'y plier et les administrés que vous êtes, avez la vision et les informations nécessaires sur votre Commune.

Néanmoins, l'année 2019 a été une année particulière, les images fortes relayées en boucle par les médias :

- La chute de la flèche de Notre Dame ravagée par les flammes, un symbole, les violences faites aux femmes.
- Les divers mouvements sociaux qu'ils soient jaunes ou contestataires pour le système des retraites.
- La disparition de nos militaires, qui assurent au-delà de nos frontières les missions pour défendre la liberté.
- La disparition de Jacques Chirac, ancien Président de la République.
- Les événements climatiques, les inondations dont la Commune a eu à souffrir.

- Actuellement l'Australie, ravagée par des incendies sans précédent qui nous donnent à réfléchir pour les prochaines décennies sur l'environnement.
- Un monde en ébullition dont on ne connaît pas l'impact que cela aura sur notre pays.

A part ça tout va bien...ou presque.

Ce soir au Muy, nous allons essayer de synthétiser.

2019, c'est une année charnière, la fin d'un mandat où les projets ont été menés en partie à leur terme et il sera temps de les évoquer au cours du trimestre à venir.

C'est à Paris pour un projet que ne citerai pas, mais qui me tient à cœur, j'ai pu mesurer lors de ce déplacement combien les ruraux étaient peu considérés, un mauvais souvenir.

Mais c'est aussi des ministres qui se déplacent et qui viennent faire la rentrée 2019/2020 au Lycée du Val d'Argens, pour les inondations, Muyois votre Commune compte et a un bel avenir devant elle.

C'est le départ à la retraite de personnes avec qui nous avons fait un long chemin, c'est l'arrivée des nouveaux, une nouvelle génération, nouvelles façons de travailler, ça nous motive.

C'est aussi la perte d'amis chers, 110 Muyois nous ont quittés, ceux que l'on ne reverra plus, ils nous manquent mais il faut être présent pour soutenir ceux qui restent souvent face à la solitude et perpétuer leur mémoire : Jean-Claude, Monique, Michel, Joseph et Jeannette, Gérard, Georges, Jacques, Francette, Patrick, Christiane, et les autres...

Le temps est venu aux remerciements.

Aux représentants des corps constitués et de l'Etat, Armée, Gendarmerie, Police, Trésor Public, Enseignants qui ont un rôle important dans l'avenir des enfants.

Les Associations nombreuses qui œuvrent toujours pour faire rayonner Le Muy.

Les associations patriotiques qui perpétuent le devoir de mémoire dont notre jeunesse a tant besoin.

Des remerciements particuliers à tous ceux qui se sont mobilisés lors des inondations du PC de crise ouvert 24h/24h avec le personnel souvent bénévole, la Police Municipale, les Services Techniques, le Service Environnement, les services de restauration qui ont assuré les repas des sauveteurs qui sont venus de toutes les communes, la Croix Blanche, la Protection Civile dont le camion porte le nom de notre Commune en souvenir de leur action au cours des inondations du 15 juin 2010, le Comité Communal des Feux de Forêt et ceux des communes environnantes sans oublier les bénévoles qui se mettent au service de la population.

En particulier :

- Madame la Proviseure du Lycée et son Adjoint qui font le maximum pour accueillir, loger et restaurer les sinistrés.

- Les responsables du camping des Cigales qui ont mis à disposition un toit en attendant des relogements ou la réhabilitation des bâtiments

- Les services de la DPVa

C'est une période difficile à vivre pour les sinistrés mais la solidarité est là, un travail remarquable a été effectué tant auprès des particuliers, des entreprises pour que Le Muy retrouve une vie normale.

Je n'oublie pas qu'une personne y a laissé la vie, c'est un drame qu'il faut surmonter et ce n'est pas facile, en cette nouvelle année nous avons une pensée pour tous.

Merci à l'ensemble du personnel communal qui assure les tâches quotidiennes au service des administrés.

Et je souhaite également remercier l'équipe municipale qui travaille sans relâche à mes côtés dans l'intérêt général.

Merci à tous les Muyois présents ce soir et que 2020 soit pour tous une année porteuse d'espoir, des vœux de santé, bonheur pour chacun d'entre vous.

Bonne et heureuse année 2020, e se siam pas mai que sieguem pas men. »



■ Le 1^{er} novembre

En ce **vendredi 1^{er} novembre**, Monsieur le Sous-préfet Eric de Wispelaere, les élus, les membres des associations patriotiques, les autorités civiles, militaires et la population ont commémoré, au cimetière, devant le Monument aux Morts, la journée nationale du Souvenir Français.

Après les allocutions, Madame le Maire et Monsieur le Sous-préfet ont déposé une gerbe aux disparus des différentes guerres.

Les bienfaiteurs de la commune ont aussi été honorés à cette occasion par le dépôt d'une gerbe par Madame le Maire et l'Adjointe aux affaires sociales en hommage et reconnaissance.

La cérémonie s'est terminée devant la tombe de James Canavese, sergent-chef du 8^{ème} RPIMA décédé en Croatie en 1993 à l'âge de 24 ans. En présence de ses parents, un rosier mémoriel a été déposé sur sa sépulture pour saluer sa bravoure.



■ 11 novembre au Muy

La cérémonie de la commémoration du 101^{ème} anniversaire de l'Armistice du **11 novembre** a été suivie par la population devant un piquet d'honneur formé par des soldats du 21^{ème} RIMA et en présence de Mme le Maire, des membres du conseil municipal, des autorités civiles et militaires, des scolaires et de la population.

Après la lecture du message national par le vice-président de l'association des anciens combattants, Laurent Barros et l'allocution de Madame le Maire plusieurs gerbes ont été déposées devant le Monument aux Morts.

Après le vin d'honneur offert par la Municipalité aux participants, les Anciens Combattants ont été invités à partager un repas avec leurs présidents et les élus au restaurant scolaire de la Peyrouas.



■ Cérémonie de la Sainte Barbe



La sainte patronne des pompiers et des artilleurs a encore été mise à l'honneur dans notre commune lors de la cérémonie de la Sainte Barbe qui s'est déroulée le **samedi 14 décembre** sur le parking de la poste en présence de Mme le Maire du Muy, accompagnée de Valérie Marcy, Maire de la Motte, de Françoise Legraien, conseillère départementale, représentant la présidente du conseil d'administration du SDIS Françoise Dumont, de Richard Iskandar, Colonel chef du groupe territorial Est, d'élus, d'autorités civiles et militaires.

Au cours de cette matinée, 14 pompiers ont reçu les galons correspondant à leur nouveau grade, 22 se sont vu remettre la médaille d'honneur et enfin 3 jeunes ont reçu le casque symbolisant la rentrée dans le corps des Sapeurs-pompiers.

Après les dépôts de gerbes aux pompiers morts en service, la cérémonie s'est poursuivie à l'intérieur où le Capitaine Peter Jones a félicité pour leur professionnalisme et leur abnégation les pompiers du CIS du Muy.

2019 pour les hommes du feu a été marquée par 2139 sorties d'engins et par leurs interventions lors des très fortes pluies qui se sont abattues sur l'Est Var les **23 novembre** et **1^{er} décembre**, provoquant ainsi des inondations de grande ampleur.

Madame le Maire dans son allocution a également souligné la valeur de ces courageux soldats du feu.

Un vin d'honneur a réuni tous les participants, clôturant ainsi la cérémonie.



Le Téléthon toujours présent au Muy

Le Téléthon 2019 a été mis cette année encore à l'honneur par l'association SAM (Solidarité Associative Muyoise). Son président Raymond Legraien entouré des membres bénévoles de son équipe en ont été les principaux organisateurs.

Les samedi 12 et dimanche 13 octobre, le village Gaulois avait investi le parking Saint-Andrieu. Jeux, animations ont été proposés tout au long du week-end par Astérix, Obélix et leurs amis. Cette manifestation a permis de récolter des fonds pour le Téléthon.



Le samedi 7 décembre, le Judo Club Muyoise avait donné rendez-vous au dojo à tous les adhérents et leurs amis ou familles pour une séance d'entraînement un peu particulière car tous ont pu tester des postures de cette discipline.



À cette occasion gâteaux, crêpes, pizzas, quiches avaient été confectionnés par les parents et vendus au profit du Téléthon.





L'après-midi, place au grand tournoi de poker organisé à la salle polyvalente. Autour des tables, une soixantaine de participants a bluffé et s'est prise au jeu.



Le dimanche 8 décembre, une grande randonnée VTT mise en place par la Roue d'Or Muyoise a regroupé 550 concurrents au départ du Château du Rouët, pour une course adaptée en fonction des niveaux.

La réussite de cette manifestation a permis au club de reverser un chèque au Téléthon.



Pour terminer ce même **dimanche 8 décembre**, le loto a réuni les familles et a donné l'occasion à de nombreux joueurs de repartir avec de très beaux lots.

Une partie de bénéfices du loto et du tournoi du poker à savoir 2 000€ a été reversée aux Muyois sinistrés de novembre.



On peut noter que la ville du Muy a encore été présente à ce grand rendez-vous national de la solidarité en donnant une somme approximative de 15 000€ (à l'heure où nous mettons sous presse, le montant exact n'est pas encore connu).

Un grand bravo et un grand merci à l'association SAM, aux bénévoles et aux participants pour leur disponibilité et leur dévouement surtout durant ces quelques jours.



Arnald, édit, au Muy. - Cliché Bacchi, Fréjus

CONTES ET LÉGENDES DU MUY

« NOUS ALLONS PARLER D'UN TEMPS QUE LES JEUNES ET MÊME LES MOINS JEUNES MAIS QUI N'ONT PAS PASSÉ LEUR ENFANCE AU MUY N'ONT PAS CONNU... C'ÉTAIT UN TEMPS OÙ LA LANGUE PROVENÇALE RÉGNAIT AU MUY ET OÙ LES HABITANTS VIVAIENT D'UNE FAÇON CONVIVIALE. »



Au siècle dernier, presque tous les Muyois étaient chasseurs, un peu par nécessité car le niveau de vie au Muy n'était pas très élevé (à part quelques notables) et puis aussi pour le plaisir du sport, les distractions étant beaucoup plus rares qu'aujourd'hui.

C'était l'occasion de se retrouver entre amis ou « collègues » comme on disait à l'époque, et pour couronner le tout de temps en temps, on se retrouvait au « cabanon » tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, pour faire entre hommes un bon repas du produit de leur chasse : brochettes de grives, faisans ou perdreaux, civet de lièvre ou de lapin, daube de sanglier. On faisait alors « ribote ».

Or un jour, l'un des participants s'aperçut, une fois arrivé au cabanon, qu'il avait oublié son dentier à la maison. Il faut bien imaginer que les dentiers n'avaient rien à voir avec les prothèses d'aujourd'hui. On ne les portait pas toujours ne les « chaussant » que pour les repas. Notre ami, bien dépité, était fort déçu car

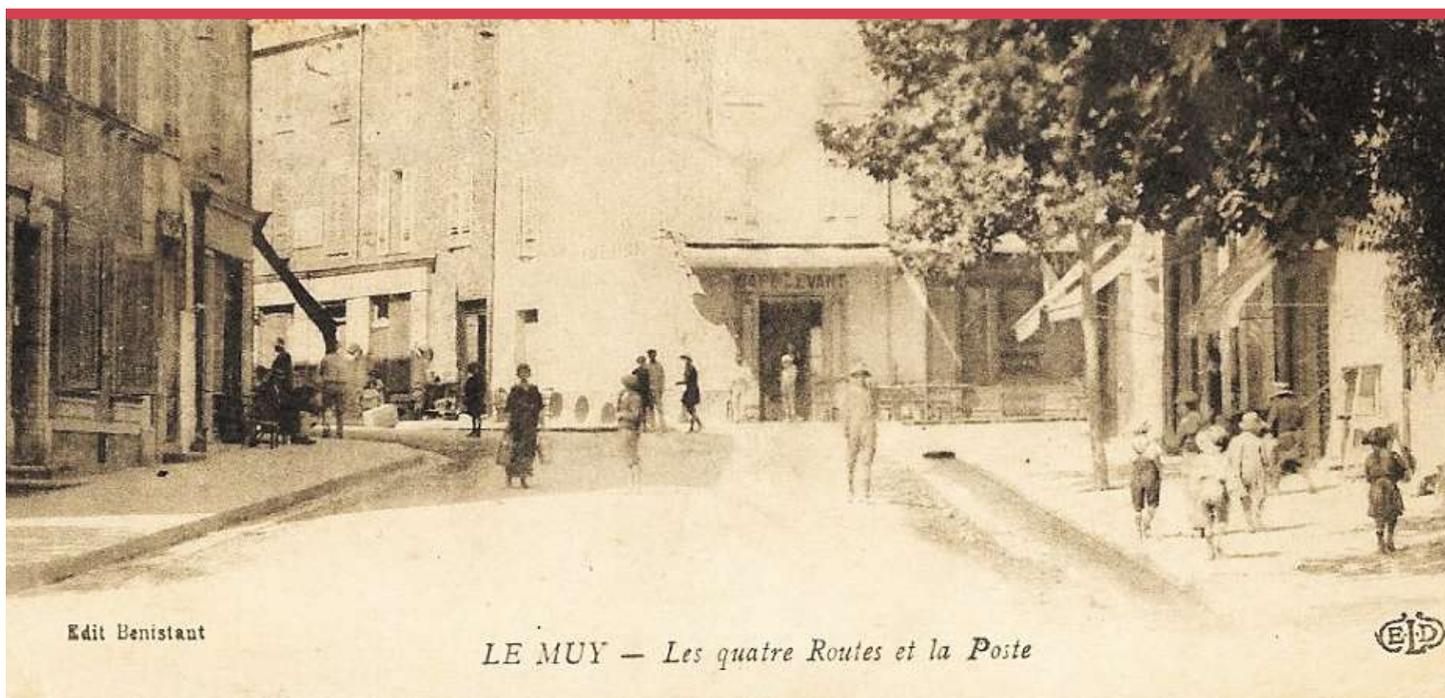
il craignait de ne pas pouvoir profiter du bon repas comme il l'aurait voulu. Pas question de retourner au Muy bien sûr car tous les déplacements se faisaient à pied et l'aller-retour jusqu'au Muy lui aurait pris trop de temps, le cabanon étant quartier de l'Endre.

Mais le bon Dieu veillait sur lui, ou plutôt son épouse car celle-ci s'étant aperçu de l'oubli, héla un des convives et le chargea d'apporter le précieux dentier à son mari puisqu'ils devaient se retrouver au cabanon.

Chose dite, chose entendue.

Mais l'émissaire, fort malicieux, fit semblant de compatir à l'embarras de son « collègue » et lui dit : « Ne t'en fais pas, moi j'en ai toujours un de réserve. » Et de sortir de sa poche le dentier qui bien sûr alla comme un gant à son propriétaire, puisqu'en fait c'était le sien. Celui-ci enchanté de la sollicitude de son ami, ne se douta pas un seul instant que ce dentier qui lui était si bienvenu, était le sien.

L'histoire ne dit pas si le malentendu fut dissipé, quand et comment. ■



Edit Benistant

LE MUY — Les quatre Routes et la Poste



Comme nous l'avons déjà dit, le Muy était un territoire giboyeux, bien plus que maintenant, et qui attirait nombre de chasseurs des villes. La scène se situe à la terrasse du café de Paris où quelques chasseurs « étrangers » au Muy étaient attablés et se plaignaient de n'avoir eu qu'un maigre butin. « Chi » Cabasse dont l'atelier était contigu à la terrasse (actuellement salon de coiffure) les entendit. Soucieux de défendre la réputation de son village et grand amateur de galéjades, il prit part à la conversation en se vantant qu'au Muy, il y avait tant de gibier que les grives venaient nicher jusque dans le platane qui ombrageait alors la terrasse du café.

Et pour appuyer ses dires, il paria que s'il tirait dans le platane, des grives en tomberaient. Il faut dire que

Chi Cabasse était un fameux chasseur et qu'il avait souvent du gibier dans son atelier.

Sous prétexte d'aller chercher son fusil, il rentre donc dans le dit atelier et demande à son fils de se mettre sur le balcon du 1^{er} étage (caché par les branches feuillues du platane) et de lancer une grive chaque fois qu'un coup de fusil serait tiré. Ce qui fut dit fut fait Et sous les yeux ébahis des spectateurs, à chaque coup de fusil tombe une grive. Mais le lanceur, à court de projectiles, en vint à envoyer ce qui lui restait, c'est-à-dire en l'occurrence un lapin. Gibier certes mais un peu discutable quant à son origine.

L'histoire s'est terminée dans les rires autour d'un verre. ■



En ce temps-là, la machine à laver n'avait pas encore envahi les foyers.

Les personnes qui avaient du linge à laver, transmettaient alors leur tâche aux « bugadières ».

Celles-ci, lavandières si on veut avaient en principe un client ou cliente par jour, ce qui fait que chaque jour, elles avaient une corbeille de linge à laver différente pour ne pas mélanger les affaires ou vêtements.

Ces « bugadières » étaient plusieurs sur la commune et chaque matin, elles partaient ensemble « laver au Rabinon », un petit torrent qui coule encore, au début du chemin de la Roquette. En colonne, elles partaient, poussant leur « roulotte » chargée sur le dessus de la corbeille de linge à laver, et sous le plateau dans l'entrecroisement métallique de quoi faire du feu pour chauffer l'eau (bois pommes de pin, allumettes, bassine en galvanisé) ainsi que leur « caisse », un appareil en bois avec paille ou chiffon pour pouvoir s'agenouiller au bord de l'eau le moins inconfortablement possible, chargée du battoir et d'une « pièce » de Savon de Marseille. Chacune avait son « gou », trou formé par l'eau dans la roche et les plus en amont étaient les plus recherchés car l'eau y était plus claire puisque plus pure.

Une fois leur lessive finie, le linge était étendu sur les « myrtas » (buissons de myrtes) et les travailleuses prenaient alors le temps de manger un morceau.

Pendant ce temps, le linge séchait et les bugadières venaient le « ramasser » et le plier pour le mettre dans la corbeille. Puis, toutes revenaient au village, leur travail accompli.

A l'époque, il n'existait aucune déviation et la Route de Sainte-Maxime (celle par laquelle on accédait au Rabinon) était empruntée par tous les touristes en direction de Sainte-Maxime et de Saint-Tropez.

Une fin d'après-midi, alors que la file des bugadières s'étirait le long de la route, une belle voiture entreprend de les doubler. Surpris par ce cortège inhabituel et la nature des véhicules qui le composaient, le conducteur arrivé à leur niveau s'écria « Au moins vous pourriez mettre un catadioptré ! » Se sentant agressée par ce mot inconnu, l'une d'elles répondit vertement : « Un catadioptré ? Tu sais où tu peux te le mettre le catadioptré ? »

Ainsi était la vie, simple et naturelle. ■



Il y avait au Muy à l'époque une famille qui avait 3 garçons.

Ceux-ci avaient pour prénom dans l'ordre : Ernest, Ursule, Auguste.

Pour saisir tout le sel de cette histoire, il faut savoir qu'en provençal Ernest se dit Arné, Ursule se dit Arsule et Auguste simplement Auguste.

Il arriva qu'une vieille parente meure, laissant en héritage à ces lointains cousins, une quantité de beau linge brodé que les parents s'empressent de récupérer et de s'en réjouir.

Malheureusement leur joie fut de courte durée car ils s'aperçurent que tout le linge (nappes, draps, serviettes, torchons, etc....) portaient le monogramme « A » qui ne correspondait pas à l'initiale de leur nom.

Pour se consoler, ils constatèrent que cela éventuellement pouvait correspondre au A de Arné (Ernest), au A de Arsule (Ursule) mais il n'y a, dirent-ils, que ce nigaud d'Auguste qui ne pourra pas en profiter, puisque pour eux, Auguste devait commencer par le « O ».

Est-ce vrai ? En tout cas, comme dirait l'autre, c'est bien trouvé. ■



Nous sommes en 1901. Au Muy vit alors Victor Ardisson, surnommé le « ninouio » (nigaud, niais) car un peu faible d'esprit.

Il n'était pas très grand, plutôt gros mais relativement bien soigné de sa personne.

Il porte des moustaches à la mode de l'époque, ses yeux sont clairs et son visage est plutôt doux.

Il habite avec son

père (sa mère l'a abandonné alors qu'il était bébé) 15, Rue Grande et travaille comme aide-fossoyeur.

Voilà qu'un jour, c'est la fête au pays. Il y a des manèges, les filles adorent les chevaux de bois où elles montent en relevant leurs longues jupes. Victor à l'écart dans un coin aperçoit les mollets de ces demoiselles et pour lui c'est une révolution : Dieu, se dit-il que les femmes ont de belles jambes. Désormais, il passera beaucoup de temps à regarder les filles mais un jour, la jeune fille que Victor Ardisson a classé en tête de ses préférences, meurt. Il va aider à l'enterrer, mais la nuit suivant les funérailles, il reviendra au cimetière, ouvrira

la fosse pour revoir sa belle une dernière fois. Puis il remettra soigneusement tout en place et rentrera tranquillement chez lui. Mais cela le poursuit alors il finira par retourner au cimetière. L'homme courtisera ainsi plusieurs mortes ; « de toutes jeunes avouera-t-il plus tard, il y en avait de cinquante ou soixante ans et toutes me procuraient le même plaisir. »

Il lui arriva de détacher la tête d'une victime trop lourde pour l'emporter chez lui.

Cette tête subit une sorte de momification et il la conserva longtemps chez lui. Il l'embrassait en l'appelant sa « fiancée ».

En septembre de la même année, Ardisson déterra la dernière de ses victimes, une enfant de trois ans et demi qu'il emporta pour la déposer dans le grenier.

Pendant plus d'une semaine, il assouvait ses désirs sur ce cadavre mais la peste qui en émanait fini par alerter son père. Celui-ci alla immédiatement prévenir les gendarmes qui vinrent arrêter son fils. Après des aveux spontanés, il fut emmené à l'asile d'aliénés de Pierrefeu.

Au Muy, en ce début de XX^{ème} siècle, c'est la consternation, quelle publicité pour le pays.

En fait, Victor Ardisson était nécrophile (la nécrophilie correspond à une attirance sexuelle pour les cadavres) mais il fut vite surnommé le vampire du Muy.

Et c'est sous ce nom-là qu'il est l'un des rares nécrophiles au monde à être passé à la postérité. ■

Cette anecdote est authentique mais les descendants des protagonistes faisant encore partie des Muyoï, nous tairons leur nom de famille.

On ne sait pour quelle raison, un fils et son père eurent maille à partir, jusqu'à en venir presque aux mains. Le fils avait-il désobéi au père ? Quoiqu'il en soit, les voilà qui se retrouvent le père poursuivant son fils, une bûche à la main avec apparemment l'intention de taper sur son fils avec.

Le fils qui avait bien deviné ce qu'il risquait de lui arriver se mit à courir encore plus vite.

Le père qui commençait à s'essouffler s'écrie : « Arrête-ti Arrête-ti » (Arrête-toi, arrête-toi)

Le fils, à propos lui répondit : « Areste-ti tu que l'i a degun que ti courre dernier. » (Arrête-toi-toi, qu'il n'y a personne qui te court derrière.

Qui a gagné ? Qui a perdu ? Qui sait ? ■



Le Grand Cercle Républicain est une formation politique fondée le 15 février 1898 afin de structurer le « parti progressiste » (républicains modérés).

Au Mui, « le cercle de l'Alliance Républicaine » date sûrement des débuts de la III^{ème} République plus probablement encore des années de son affermissement dans les esprits, c'est-à-dire 1880 environ.

Il était situé au Mui 13, Place Jean Jaurès à la place exacte de l'actuel cabinet médical.

Il s'agissait d'un Cercle des amis de la République qui représentait pour ses membres un lieu de rencontre.

On pouvait y boire, y discuter entre amis du même bord politique en toute liberté et en toute légalité, mais avec certaines contraintes cependant. On n'avait pas le droit, par exemple, de payer en bon argent « sonnante et trébuchant » sinon on courait le risque que le cercle soit assimilé à un débit de boisson.

Il fallut donc contourner la difficulté en faisant frapper des « monnaies de nécessité » à usage interne. Ces

modestes piécettes étaient achetées à un trésorier alors seul habilité à manipuler des espèces dans l'enceinte du cercle.

Aucune valeur indiquée mais portant « limonade » ou « café » ou autre en travers du champ horizontalement.

Cette alliance survécut et prospéra durant la 1^{ère} guerre mondiale et même après. Seule l'arrivée de l'occupant en 1942, la réquisition du bâtiment à des fins militaires (lavage des véhicules sur un plancher en bois !) mit fin aux activités du cercle.

A la Libération on essaya de remettre le cercle en marche mais lors d'une première réunion politique en février 1945 sous la présidence du Sénateur-Maire Henry Sénès, le plancher rongé par la pourriture de l'eau et probablement aussi par les ans, céda sous le poids de l'assistance assez agitée, blessant plusieurs personnes et en tuant une autre, Madame Magri, mettant un point final à cette histoire.

C'est ainsi que se termina tragiquement et définitivement le Cercle de l'Alliance Républicaine du Mui. ■



A ce moment là au Mui, il existait dans le domaine de l'alimentation non pas de grandes surfaces comme maintenant mais de nombreux petits commerces : épiciers qui mettaient le vendredi la morue à tremper dans une bassine devant leur magasin pour inciter les clients à en acheter, neuf boulangeries et autant de bouchers- charcutiers qui entr'autres fabriquaient les boudins.

Pour ce faire, ils allaient s'approvisionner en sang de porc à l'abattoir le lundi, puisque le lundi était jour de fermeture pour tous les commerces et que les bouchers profitaient de ce jour-là pour « faire les boudins ».

Donc, un lundi matin, l'un d'eux revenant de l'abattoir de Brignoles, son véhicule utilitaire chargé de bidons contenant du sang fut heurté à l'arrière par la voiture qui le suivait. Le chauffeur responsable de la collision s'arrête, descend et, affolé à la vue du sang qui s'écoule du véhicule qu'il a accroché, s'écrie : « Dieu du ciel ! mais qu'est-ce que j'ai fait, qu'est-ce que j'ai fait ? » pensant à la vue de la quantité de sang répandu sur la route avoir blessé ou peut-être même tué plusieurs personnes. Jusqu'à ce que le boucher, victime mais sans dommages, inverse les rôles en le rassurant et le consolant en lui donnant l'explication du torrent de sang. Le boucher en fut quitte pour retourner à l'abattoir et racheter du sang pour ses boudins.

Comme quoi, il ne faut pas toujours se fier aux apparences. ■

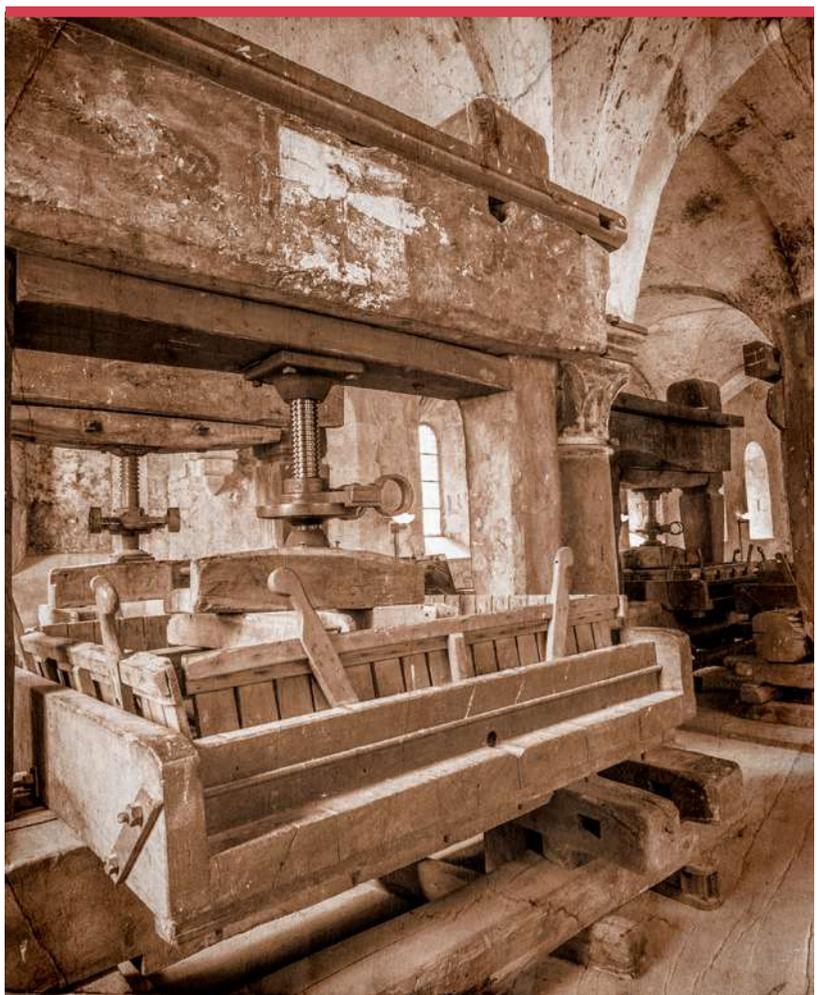
C'était à son époque un personnage au Mui. Il tirait sa gloire du fait qu'il avait, lors de la célèbre bataille de Gravelotte en août 1870, battu la charge, ce qui lui avait valu le sermon de « Tambour de Gravelotte ».

Républicain convaincu, il participait activement à sa manière, à la vie du Cercle de l'Alliance Républicaine (dont nous avons déjà parlé).

C'est ainsi qu'au cours d'une soirée, il avait été chargé de contrôler les billets à l'entrée de la salle.

Se présente alors Joseph BERTRAND, correspondant de presse locale. Montrant sa carte et pensant bénéficier de la gratuité d'entrée, Joseph Bertrand annonce « la presse ». Mais le père Dol, qui, rappelons-le, parlait essentiellement le provençal assimila la « presse » avec « presso » ou pressoir d'un champ lexical qu'il connaissait bien et répondit : « Eici ia ni presso ni cornudo, qu entre pago ». (la cornue servant à transporter le raisin).

Ce qui veut dire : « Ici il n'y a ni pressoir ni cornue, qui entre paye. » Personne n'a pu dire si le représentant de la presse finalement a payé son billet ou pas. ■





Ce nom un peu étrange, d'un bateau du XVIII^{ème} siècle, résulte de la déformation du nom de « Belle Paule » donné jadis à un bateau par François Ier pour rendre hommage à une dame de son cœur.

Donc, la Belle Poule est le nom du bateau qui en 1840, ramena de Sainte Hélène les cendres de Napoléon Ier.

Cela fait près de 20 ans que l'Empereur est mort et depuis la question se pose : sa dépouille doit-elle être ramenée en France ?

Refus des Anglais, geôliers de Napoléon, refus de Louis XVIII, puis finalement en 1840, sous le règne du roi Louis-Philippe, l'Assemblée Nationale vote un budget d'un million de Francs de l'époque pour assurer le transfert des cendres (restes du corps) de l'île de Sainte Hélène en France.

C'est de Toulon que part le 7 juillet, la Belle Poule, le bateau destiné à cette expédition historique, escorté par 3 autres navires afin de prévenir toute attaque navale.

Mais, direz-vous, quel rapport avec Le Muy ?

En fait, passons sur les péripéties du retour de Napoléon, et allons jusqu'en 1861 quand la Belle Poule finit sa carrière dans le port de Toulon, après une ultime campagne dans l'Océan Indien.

En 1888, les forges et chantiers navals de la Seyne allaient procéder à sa démolition lorsque leur directeur, Lucien Savatier, décida de sauver de la destruction deux portes de la chapelle ayant accueilli le cercueil de l'empereur dans le bateau.

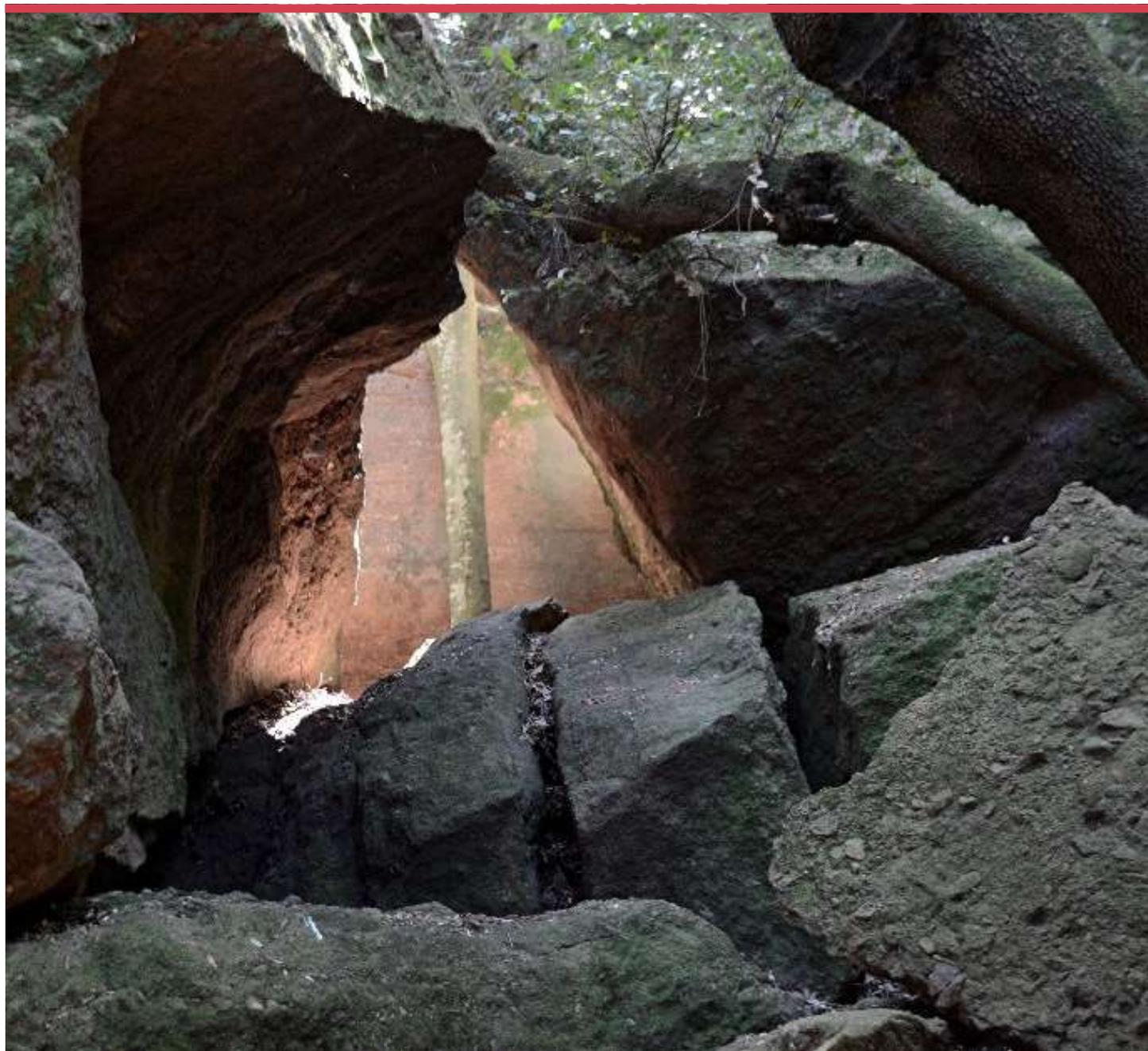
Et c'est là que la boucle se referme. Car Savatier, c'est bien le nom du propriétaire du Château du Rouët, que la famille venait d'acquérir, au milieu d'un vignoble et de mille hectares de forêts.

C'est dans la chapelle du château qu'ont été placées de part et d'autre de l'autel, les deux portes de la Belle Poule.

L'histoire ne s'arrête pas là car la meilleure cuvée de la production de vin du château du Rouët a reçu le nom de Belle Poule.

La grande histoire et la petite histoire se sont retrouvées. ■





Situé près de la Chapelle de la Roquette dont son nom est indissociable, le Saint-Trou n'a probablement de saint que le nom.

À faible distance de la chapelle, vers l'Est après avoir escaladé un chaos rocheux, on peut voir l'entrée d'une grotte d'accès peu aisé et située en hauteur : c'est le Saint-Trou.

Il s'agit d'un boyau traversant le rocher d'Ouest en Est... On rencontre successivement un couloir obscur et un défilé étroit dont le franchissement est acrobatique car il faut escalader un rocher mince et arrondi qu'a reçu le nom d'esquine d'ai (échine ou dos d'âne). Enfin le boyau s'élargit en cathédrale avant de retrouver le jour et la sortie parmi les blocs rocheux. Et voilà le site rêvé pour faire naître une légende. « On était dans les siècles de foi où les âmes pures dégoûtées du monde et assoiffées de Dieu se précipitaient dans la solitude et la pénitence avec beaucoup d'ardeur. C'est ainsi qu'une jeune chrétienne, prénommée Marie s'y réfugia et y mena pendant quelque temps une existence

angélique se livrant en ces lieux à des extases et de saints ravissements.

Elle buvait l'eau de la source et se nourrissait des fruits des bois et du miel sauvage que les abeilles déposaient dans le creux des rochers.

Un jour, Robert, le fils d'un seigneur des environs qui chassait dans la forêt, aperçut la jeune fille. Séduit par sa beauté il voulut l'aborder mais elle prit la fuite.

Le jeune homme était sur le point de la rattraper, lorsque, avisant une fissure profonde dans la roche, elle s'y précipita en invoquant la vierge. Elle s'enfonça dans un obscur défilé. Le chasseur arrive après elle mais, ô miracle ! l'ouverture se resserre et se referme sur elle. Derrière la jeune fille le passage se rétrécit si fort que le galant chasseur doit abandonner la poursuite. Robert impuissant à se frayer un passage voit disparaître la jeune fille. » Cette ouverture providentielle, c'est le Saint-Trou. Depuis, seuls les gens vertueux, dit-on, peuvent traverser le Saint-Trou.

Mais ceci n'est qu'une légende ! ■



Cet édicule bien caché est aménagé à l'extrémité d'une imposante faille rocheuse de la falaise formant un dédale au sol bien aplani, à quelques pas de la chapelle Notre Dame de la Roquette. Dans cet endroit, qu'on appelle Saint-Jean, se trouve un ancien vestige en bâtisse serré entre deux rochers d'une hauteur prodigieuse. Quand on se faufile à travers la falaise de grès qui domine le site, on parvient à un coup de sabre vertical qui fend la masse rocheuse d'un canyon étroit. Large de trois mètres au début, il se rétrécit jusqu'à un mètre pour s'élargir à nouveau jusqu'à quatre mètres.

D'après les anciens religieux, les pierres se seraient fendues à la mort du Christ. L'ancienneté de la Chapelle Saint-Jean est inconnue et il n'en reste que l'arc pur de la porte. Le type de maçonnerie rappellerait plutôt la fin du XVI^{ème} siècle ou le début du XVII^{ème} siècle. Dans la façade, un bel appareillage plein cintre en pierres taillées est noyé dans la maçonnerie de pierres plus grossières. Il devait correspondre à l'ancienne entrée de la chapelle dont les dimensions ont été réduites par la suite. ■



La liste de ces histoires n'est pas exhaustive et nombre d'entre elles sont tombées dans l'oubli.

Les merveilleux conteurs qui les relayaient ont disparu, emportant avec eux ce qui faisait à l'époque l'âme de notre village. Mais ces temps sont révolus et ont laissé la place à d'autres qui ont aussi leur charme et font du Muy ce qu'il est.



■ Vacances de la Toussaint à la Maison de la Jeunesse

Pendant ces deux semaines de vacances de novembre, le centre de loisirs a accueilli les enfants âgés de 3 à 11 ans sur une thématique de saison « Harry Potter et la magie ».

L'équipe d'animateurs leur a concocté un beau programme. En effet, pendant une dizaine de jours, les enfants ont participé à différentes activités. Certains se sont lancés dans la pâtisserie en confectionnant des gâteaux sablés en forme de croissants, d'autres du pop-corn.

Une projection du film Harry Potter et un spectacle de magie ont plongé les apprentis sorciers dans le monde de l'illusion.

Tous en gardent de bons souvenirs.

Beaucoup d'amusement sur ce centre de loisirs apprécié des enfants et des familles.



■ L'outil informatique à l'Ecole Maternelle de la Peyrouas

Outre les activités pratiques auxquelles les enfants sont habitués, les petits, moyens et grands de l'école Maternelle de La Peyrouas se familiarisent désormais à l'outil informatique dans le cadre de mini ateliers de 15 à 20 minutes. Grâce à des dons en matériel informatique de l'Ecole Élémentaire de La Peyrouas, et à la participation des Parents d'Elèves et de la coopérative de l'Ecole Maternelle de la Peyrouas, neuf ordinateurs ont pu être ainsi « reconstitués » pour l'utilisation des cinq classes. Apprendre tout simplement à allumer l'ordinateur et l'éteindre, se servir de la souris et du clavier, découvrir les jeux et autres logiciels éducatifs listés au programme scolaire B2I à la maternelle, aident à stimuler l'attention des petits. Ces ateliers font office de complément d'apprentissage aux enseignements classiques, profitable notamment pour les élèves ne disposant pas d'ordinateur à la maison, de cette manière tous les élèves assimilent les premières bases de l'informatique à leur rythme.

Soirée trophée des associations

La soirée de remise des trophées aux champions de la ville du Muy a eu lieu le **vendredi 18 octobre**, à la salle polyvalente « l'Amicale ».

L'auditoire, formé essentiellement des associations, du Maire du Muy, de l'adjointe chargée des associations et organisatrice de l'événement et tous les participants sont venus fêter les champions, sportifs et bénévoles s'étant illustrés cette année par leurs exploits ou leur dévouement particulier au service de leurs clubs ou associations.

Cette jolie fête a permis d'apprécier l'importance, la diversité, l'utilité et la vitalité du tissu associatif et sportif local.

Au cours de la remise des récompenses, des numéros d'équilibriste et de jonglerie ont pu être appréciés.

La soirée s'est terminée par un buffet convivial.



Shakedown du rallye du Var

En préambule au 65^{ème} rallye du Var, les pilotes engagés sont venus régler leurs voitures accompagnés de leurs mécaniciens et assistance lors du shakedown sur l'ancienne route de Sainte Maxime.

Malgré une forte pluie et un froid hivernal les spectateurs passionnés de sports mécaniques s'étaient retrouvés pour apprécier le pilotage des concurrents et en particulier les prestations de Sébastien Loeb, sacré neuf fois champion du monde des rallyes.



Tournoi des petits rois

Samedi 18 janvier, à l'occasion du tournoi des petits rois, les judokas du Kano Club Muyois, dirigé par Lionel Guiot, se sont affrontés amicalement sur les tatamis rouges et verts, tapissant le sol de la Maison des Arts Martiaux située sur le boulevard de la Libération.

Dès 9h30, les combats débutèrent avec les plus aguerris pour s'achever en fin de matinée avec les plus jeunes.

Les parents et amis sont venus nombreux soutenir leur sportif et assister aux échanges.

Après l'effort le réconfort, participants et accompagnants ont partagé la traditionnelle galette des rois, le tout dans la bonne humeur.





■ Décès de Monique Boulanger

Elle était un visage bien connu de la vie associative locale, Présidente du Souvenir Français, Monique Boulanger depuis son arrivée sur la commune en 1996, n'a eu de cesse de mettre toute son énergie et disponibilité au service des associations. Personnalité bien connue de la vie Muyoise Monique Boulanger a été trésorière du Comité des Fêtes, de la Roue d'Or Muyoise, membre du Club Li Sian Ben. Conseillère municipale de 2001 à 2008 elle devient Présidente du Souvenir Français à partir de 2009. Elle redonne un élan à cette association, avec la réfection de la tombe d'Henry Fournial, des plaques du Monument aux Morts du cimetière, les voyages scolaires avec les collégiens du Mui au camp du Struthof en 2013, à Verdun en 2017 et toujours le respect du devoir de mémoire avec la collecte sur la voie publique au profit de l'œuvre nationale du Bleuet de France.

Monique Boulanger avait su se faire apprécier et susciter l'amitié de tous. Elle laissera un grand vide et beaucoup de regrets.

■ Hommage à Michel Napolitano

Une soixantaine de personnes réunie le **vendredi 6 décembre** au cimetière, ont rendu un dernier hommage à Michel Napolitano disparu le 1^{er} novembre à l'âge de 63 ans. Ses obsèques avaient lieu le vendredi 8 novembre dans sa commune de résidence mais pour ses amis, administrés et anciens collègues du Mui il était nécessaire de dire un dernier aurevoir à celui qui fut de 1995 à 2008 adjoint à l'urbanisme.

Madame le Maire a lu l'éloge posthume de celui qui marqua le village de son empreinte sur de nombreuses réalisations. Jean-François Boyer, absent ce jour là, avait tout de même tenu à adresser à son ami un message prononcé par Madame le Maire.

Ce moment fort en émotion s'est achevé par le célèbre hymne provençal "La Coupo Santo" cher à son cœur. Ses cendres ont ensuite été déposées par la famille dans la plus stricte intimité.



■ Une centenaire nous a quittés

Magdelaine Roletto, notre centenaire, voilà bientôt deux ans, nous a quittés sur la pointe des pieds, comme elle avait toujours vécu.

Très connue en Dracénie où son mari exploitait un garage connu de tous et son fils était chef d'agence à Var-Matin.

Electricité BRENGUIER, 25 ans déjà



Afin de marquer le plaisir et la fierté de l'existence de son entreprise depuis 25 ans, Jean-Louis Brenguier a souhaité organiser un repas convivial autour d'un buffet le **18 octobre**. À ses côtés, sa femme Claire-Agnès et son fils Simon qui travaillent avec lui, l'ensemble de ses collaborateurs, commerciaux, relations anciennes et nouvelles, toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la pérennité de cette entreprise, et avec qui, il a su lier des liens de sympathie qui ne se sont jamais démentis.

Après plusieurs métiers exercés, toujours dans notre belle localité du Muy, Jean-Louis Brenguier s'est souvenu qu'il avait un diplôme d'électricien en poche, il décide de se lancer. Seul, puis avec un apprenti.

Aujourd'hui l'effectif est de 16 personnes et le domaine de leurs compétences s'étend de la réalisation d'installations sur des domaines vinicoles, et des prestations très techniques auprès des particuliers. Cette journée a été ponctuée de rires, de musiques, de belles rencontres et surtout du bonheur de tous se retrouver. Ce moment festif est resté dans nos souvenirs. Date est prise pour prochain repas dans 25 ans

Le salon New Look fête ses 30 ans

Le 2 février 1990, il y a donc 30 ans, Chantal RASSER, coiffeuse diplômée s'installe en qualité de responsable du salon. Entourée et secondée depuis par deux, trois quelquefois quatre employées, elle sert une clientèle fidèle, féminine et masculine sans jamais faillir à la tâche. Une belle aventure avec ses joies et ses peines qui, nous l'espérons tous, continueront encore longtemps.



Inauguration du salon février 1990.



■ Cérémonie des noces d'or et de diamant

Samedi 9 novembre, la salle du conseil municipal de la mairie était tout juste assez grande pour accueillir les 14 couples distingués pour leurs noces d'or (50 ans de mariage) et de diamant (60 ans de mariage) ainsi que leurs familles. Pour chacun d'eux, le Maire a prononcé un petit discours afin de les féliciter pour la durée de leur amour

tout en racontant la vie des époux et épouses. Chaque couple s'est vu remettre un diplôme et un bouquet de fleurs pour les dames. La cérémonie s'est achevée, sur l'invitation du Maire, autour d'un pot de l'amitié avec les familles présentes. Un grand bravo à ces modèles de longévité.



■ La Ville du Muy : Palme Départementale du Concours Villes et Villages Fleuris 2019

Dans le cadre de l'obtention de la 1^{ère} fleur Villes et Villages Fleuris, la commune du Muy vient de franchir une 1^{ère} étape. En effet en août dernier avait été présenté le projet d'obtention d'une fleur Villes et Villages Fleuris à un pré-jury du Conseil Départemental du Var.

Mercredi 11 décembre, Madame Françoise Legrain Adjointe au Maire et Conseillère Départementale ainsi que Franck Lanery responsable Environnement et Prévention des Risques de la Ville du Muy ont reçu des mains du Vice-président chargé du Tourisme la Palme Départementale du Concours Villes et Villages Fleuris 2019.





Inauguration de l'usine de production d'eau potable du Muy

Vendredi 6 décembre, la nouvelle unité de production d'eau potable du Muy située à côté de la base nautique (RD25 ancienne route de Sainte-Maxime) a été inaugurée en la présence du Maire du Muy et présidente du Syndicat de l'Eau du Var Est (S.E.V.E) et de Georges Ginesta, Sénateur du Var, de M. Azario Directeur Commercial SUEZ Eau France, du personnel du SEVE, des entreprises et des élus.



Un évènement d'ampleur puisque la construction de l'usine a duré 29 mois, auxquels ont participé quatre entreprises afin d'assurer toutes les étapes du chantier : SUEZ infrastructures de traitement pour le process, la SEETA Génie Civil, RBTP terrassements et canalisations, et SERRADORI pour l'électricité et automatisme, et le soutien financier des différents partenaires : l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, du Département et le S.E.V.E. pour un coût global de 13 979 479 € HT.

Alimentée par plusieurs ressources : les forages du Couloubrier, du Rabinon, le fleuve de l'Argens et par la liaison Verdon-Saint Cassien, la nouvelle usine du Muy alimentera quotidiennement 120 000 habitants en eau potable et permettra de répondre au développement démographique des cinq communes desservies : Puget/Argens, St-Raphaël, Roquebrune/Argens, Fréjus et le Muy. Construite sur un site Natura 2000 parfaitement intégrée dans son environnement avec une architecture discrète et soignée, l'usine assurera une eau d'excellente qualité grâce à la mise en place d'un traitement d'affinage par ultraviolets. Le Maire dans son allocution a vivement félicité et remercié tous les différents partenaires qui ont contribué à la livraison de cette machinerie bénéficiant des dernières technologies. Avant de faire la visite pédagogique de l'intérieur de l'unité de production, le Maire et Georges Ginesta ont symboliquement inauguré l'usine en coupant le ruban et clôturé l'évènement autour d'un apéritif convivial.





■ Bourse aux vêtements

Samedi 14 décembre, la salle polyvalente s'est transformée le temps d'une journée en marché aux bonnes affaires à l'occasion de la bourse aux jouets et aux vêtements de ski, organisée par l'association Autonome des Parents d'Elèves.

Il était aisé de compléter la garde robe des enfants à moindre prix avec des articles quasi neufs. Et les petits ne se sont pas fait prier pour choisir tel ou tel livre ou jouet qui manquaient à leur panoplie.

Café, boissons, crêpes et gâteaux étaient également proposés aux visiteurs tout au long de la journée.

Les bénéficiaires engendrés lors de la vente de viennoiseries permettront de financer le séjour d'une classe de l'école élémentaire de la Peyrouas.



■ Loto de l'école Maternelle du Micocoulier

La saison des lotos est de retour et pour preuve celui organisé par les parents d'élèves FCPE du Var de l'école maternelle du Micocoulier **dimanche 19 janvier**.

Dès l'ouverture des portes à 14h, familles et amis avaient pris possession des cartons et s'étaient installés à la salle polyvalente pour une après-midi de suspens.

De nombreux lots comme trottinette électrique, paniers garnis, bons d'achats, étaient distribués à l'issue des 6 cartons pleins, des 15 quines et d'un carton vide.

A l'entracte, une petite restauration et des boissons avaient été mises à la disposition des joueurs.

Moment de convivialité joignant l'utile à l'agréable.



LES EPISODES MEDITERRANEENS DRAMATIQUES DES 23 NOVEMBRE ET 1^{ER} DECEMBRE

Le **23 novembre 2019** restera un jour noir. L'alerte météo s'est rapidement confirmée et nous avons essuyé un épisode méditerranéen à l'échelle de tout le bassin versant de l'Argens. Les pluies sont tombées sans discontinuer sur tout le département du Var ce qui a entraîné une inondation par le fleuve Argens. Son niveau aura atteint 7,10 m à la station de Roquebrune (7,70 m le **15 juin 2010**). La Nartuby quant à elle nous aura en partie épargnés, la nature de l'épisode étant très différente de celle du **15 juin 2010** (pluies beaucoup plus localisées).

Mais l'Est du Muy et le bas du centre-ville furent durement touchés avec des dégâts matériels importants. Nous avons payé un lourd tribut avec le décès de M. Omar Lagdem qui résidait sur Le Muy victime d'un accident dramatique, la barque des sauveteurs ayant chaviré. Le conseil municipal s'est recueilli en sa mémoire le **20 décembre** dernier avec une minute de silence.

Le **1^{er} décembre**, après avoir vécu cette terrible inondation du **23 novembre**, le nouvel épisode méditerranéen aura été source de grande inquiétude. Même s'il fut localement plus intense avec des ruissellements ayant causé quelques dégâts, le pire fut évité puisque aucun cours d'eau n'aura débordé.



UNE GESTION PROFESSIONNELLE DES EVENEMENTS AU PC CRISE

Nous remercions les agents en charge du PC crise qui ont su dans un premier temps anticiper, ce qui est primordial pour les habitants dans les zones à risques, puis gérer la crise avec les acteurs sur le terrain (police municipale, services techniques et CCFF). Tous les outils à disposition auront été utilisés (Plan communal de sauvegarde, astreinte d'information H24 par internet, PREDICT). Vous trouverez ci-contre le tableau des actions du PC crise du **23 novembre 2019**.

INONDATIONS 23 NOVEMBRE 2019 BILAN DES ACTIONS

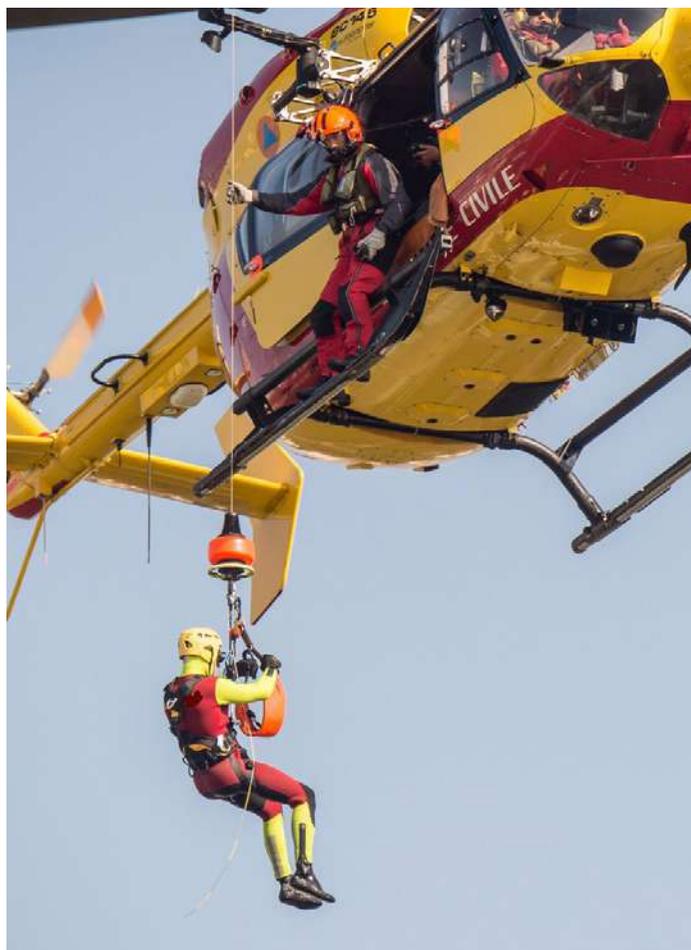
Date et Heure	Action	Observations ou actions complémentaires
Vendredi 22/11 – 16h12	Annonce vigilance Orange	Via Site + Facebook « Phénomène potentiellement d'importance 180/250 mm » : 4744 personnes informées
Vendredi 22/11 – 16h30	Appel par Responsable prévention des risques	Personnes à risque et entreprises à risque
Vendredi 22/11 – 22h14	Astreinte de nuit d'information à la population via Facebook	Durant 48h sans quasiment de discontinuité 5417 personnes informées Permanence téléphonique PCCrise
Samedi 23/11 – 06h45	Activation du PCS et mise en place du PC crise à l'Hôtel de Ville (Maire + DGS + Resp prévention risques)	Mise en action de tous les moyens : PM/ST/CCFF Information des populations à risque par téléphone ou à l'habitation et évacuation des personnes à risque
Samedi 23/11 – Journée	Barriérage et sécurisation des routes par ST/PM	Reconnaitances terrain
Samedi 23/11 – 09h35	Ouverture Centre d'Accueil (Salle polyvalente)	Mobilisation d'élus prévus au PCS
Samedi 23/11 – 09h42	Premières interventions traitées par le PCCrise en lien avec les SP	Interventions ininterrompues ensuite
Samedi 23/11 – 12h00	Mise en route du service de restauration scolaire de la Peyrouas	Équipe du restaurant scolaire mobilisée jusqu'à la fin de la crise
Samedi 23/11 – 17h36	Demande à la Préfecture déclenchement sirène	Refus de la Préfecture du Var car évènement météorologique
Samedi 23/11 – 18h30	Mise à disposition du Lycée Régional du Val d'Argens aux sinistrés et pompiers	50 pompiers
Samedi 23/11 – 22h00	Prise en compte Usine eau potable HS cause électricité	Actions auprès de VEOLIA + ENEDIS + Préfecture
Dimanche 24/11 – 01h23	Accueil en salle polyvalente de 10 sauveteurs aquatiques	
Dimanche 24/11	Ouverture de la Mairie de 8h30 à 18h00 Ouverture de la salle polyvalente le matin et distribution de packs d'eau y compris sur site aux sinistrés	Permanence physique et téléphonique Livraison VEOLIA de 2 palettes d'eau Achat de packs d'eau par les élus à Hyper U Tous les élus mobilisés et rôles répartis
Dimanche 24/11	Enlèvement d'une dizaine de véhicules sur Route de Fréjus et Libération	Intervention PM/ESD
Dimanche 24/11	Transfert des sinistrés au Lycée Régional du Val d'Argens	Mobilisation élue en charge du relogement
Dimanche 24/11 – 17h30	Transfert d'une dizaine de sinistrés au Camping Les Cigales et à la Maison de retraite Les Mille Soleils pour un couple	Relogement dans les Mobil Homes
Dimanche 24/11 – 18h00	Ouverture du gymnase sollicitée et obtenue à DPVa pour accueillir les renforts de secours (sécurité civile notamment)	Restauration des secouristes au restaurant scolaire
Dimanche 24/11 – 18h00	Retrait du PCCrise avec astreinte du Responsable prévention des risques	
Lundi 25/11 – 08h30	Services de la Mairie mobilisés et MSAP Ouverture des services jeunes et des écoles	Accueil des sinistrés et prise en charge sans interruption
Lundi 25/11 – 08h30	Mise en route de toutes les équipes de nettoyage SP/CCFF/ADCCFF/Croix blanches française/ Sécurité civile/communes varoises	Environ 300 personnes mobilisées Moyens matériels spécifiques pour inondation (véhicules spécialisés, pompes)
Lundi 25/11 – 12h00	Demande de catastrophe naturelle adressée à la Préfecture du Var	



UN GRAND MERCI AUX SAPEURS-POMPIERS, SAUVETEURS, CCFF, BENEVOLES ET AGENTS TERRITORIAUX

Ils auront comme toujours été exemplaires parfois au péril de leur vie. Nous avons une pensée émue pour les pilotes d'hélicoptère décédés qui venaient secourir les victimes. Nous tenons à saluer tout le travail accompli par les sapeurs-pompiers du Muy sous la direction du Capitaine JONES.

Après la crise ce fut le temps du nettoyage pour panser nos plaies et plus de 300 personnes ont oeuvré sur la commune pour aider les sinistrés. Un grand merci également aux agents de la police municipale, aux agents des services techniques qui ont nettoyé chez les sinistrés et aux agents du restaurant scolaire qui auront servi en même temps que les enfants les secouristes avec jusqu'à 700 repas par jour. Bravo à toutes ces femmes et ces hommes qui méritent notre respect.



LES SINISTRES ACCUEILLIS ET RELOGES

Les sinistrés qu'ils soient accueillis à la salle polyvalente, puis ensuite au Lycée (nous remercions Madame le proviseur) ont pu retrouver un peu de chaleur humaine auprès des élus, des bénévoles de la Croix blanche française ou encore de la sécurité civile ou du CCFF.

Tous ont été relogés dans un premier temps par le Camping des Cigales sollicité par la ville et nous remercions les propriétaires, la famille NORE. L'adjointe déléguée aux affaires sociales s'est ensuite attelée à trouver des solutions auprès des bailleurs sociaux et des institutions.

VISITE DU MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DU SOUS-PREFET

Le **dimanche 24 novembre**, le ministre de l'intérieur, Christophe Castaner s'est rendu auprès des sinistrés Muyois.



Monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de Draguignan, Eric de Wispelaere est également venu constater les dégâts, le **jeudi 28 novembre**.

QU'EN EST-IL DES TRAVAUX DU PAPI ?

Depuis 2017 après avoir élaboré le PAPI d'intention, le SMA (Syndicat mixte de l'Argens) a lancé son PAPI complet 2017-2022 qui se traduit par 63 actions de travaux (Zones d'expansion des crues, aménagements hydrauliques, entretien des cours d'eau, restaurations morphologiques...) Le montant prévisionnel des travaux est de 96 millions d'euros.

Devant le ministre de l'intérieur, le Président du SMA, Olivier AUDIBERT-TROIN a pesté contre la

règlementation qui impose des dossiers très lourds à monter avec des études environnementales, un circuit sans fin au sein des services de l'Etat (Préfet, DDTM, DREAL, Commission d'experts à Paris) avec des délais de plus de 12 mois et il regrette en effet d'avoir l'argent mais pas les autorisations en raison des lourdeurs administratives des déclarations d'autorisations environnementales. Du coup, en raison des récentes inondations le SMA au titre de l'urgence va pouvoir réaliser des travaux d'entretien destinés à prévenir un danger grave. C'est là que réside toute l'ineptie de notre réglementation nationale...

CURAGE ET NETTOYAGE DES CANAUX

La ville du Muy va pouvoir entreprendre au titre de l'urgence des travaux de nettoyage et de curage des canaux. Il faut savoir qu'en temps normal il devient de plus en plus difficile de le faire en raison de la réglementation environnementale qui assimile les canaux à des cours d'eau. Une vaste opération est en cours et a, d'ores et déjà, commencé par exemple par le nettoyage complet du canal du Pélissier.



L'APPLICATION CITOYENNE : UN OUTIL INDISPENSABLE POUR LA POPULATION

Cette application téléchargeable sur mobile permet non seulement d'être un citoyen acteur de sa commune en signalant les problèmes mais aussi de recevoir des notifications d'alerte pour les inondations. Cet outil nous permet aussi en temps normal de vous informer par exemple des manifestations à venir.



Mathieu Pupin, 31 ans, originaire de l'Isère, vit depuis 10 ans dans le Var. Après avoir posé ses valises à Sainte Maxime, il réside depuis juin 2019 sur Le Muy. Passionné par la photographie, il y consacre une grande partie de son temps libre.

1 – Comment en êtes-vous arrivé à la photo ?

J'ai débuté la photo à l'âge de 15 ans, cela m'a tout de suite plu et j'ai décidé de passer à l'étape supérieure en investissant dans un bon matériel. Je n'ai jamais participé à un atelier ou suivi de formation, j'ai consulté des livres, parcouru les sites internet pour trouver des renseignements, afin de les appliquer sur le terrain.

2- Quel photographe êtes-vous ?

Je suis passionné de nature, je souhaite à travers mes clichés faire découvrir ou redécouvrir des lieux, des paysages sous des angles différents. La photo de paysage est assez compliquée car il y a beaucoup d'éléments incontrôlés et incontrôlables (météo, conditions de prise de vue, repérage) mais quel plaisir quand le résultat est là.

Je me définis avant tout comme un photographe confirmé, c'est ma passion et non ma profession. Je veux faire partager mon travail et non en vivre.

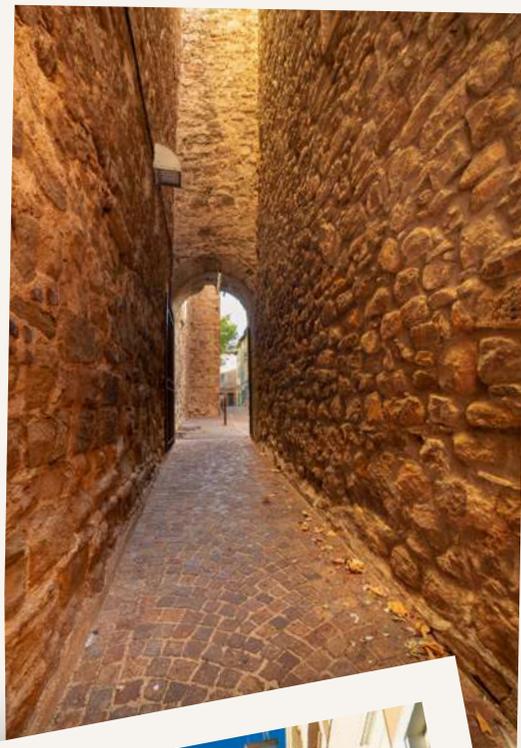
3- Qu'est-ce que vous a inspiré la ville du Muy ?

Je me suis rendu au Muy, un jour de marché, j'y ai découvert beaucoup de choses à photographier comme ses ruelles, sa tour Charles Quint, ses champs de vignes et le Rocher de Roquebrune. L'ancienne Route de Sainte Maxime est un endroit où j'aime particulièrement aller prendre des photos car les paysages sont « dingues ». Je peux admirer les levers et les couchers de soleil qui diffèrent.

Avec l'application « photo Pills », je programme toutes mes séances photos afin de saisir les beaux moments, là où les couleurs sont les plus belles.

Etant nouveau sur la commune, je suis en pleine découverte du Muy et ne manque pas à mes heures perdues d'explorer de nouveaux recoins, afin de capturer des images « insolites ».





ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2020

Le mode de scrutin

Les élections municipales ont lieu **tous les six ans au suffrage universel direct** pour désigner les conseillers municipaux (29 pour Le Muy) et les conseillers communautaires.

Au premier tour, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, celle-ci reçoit un nombre de sièges **égal à la moitié** des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu **plus de 5% des suffrages exprimés** (y compris celle qui a obtenu la majorité) en fonction du nombre de suffrages obtenus.

Au second tour, seules les listes ayant obtenu au 1er tour **au moins 10% des suffrages exprimés** sont autorisées à se maintenir.

Les listes ayant obtenu **entre 5% et 10%** peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10% (y compris celle qui a obtenu la majorité).

La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour : ils sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation sur chaque liste.

Après son élection, le conseil municipal se réunit et élit en son sein le maire et ses adjoints.

Les conseillers communautaires siègent à la DPVa. Ils sont élus pour la même durée, selon le même mode de scrutin et lors du même vote que les conseillers municipaux.

Le bulletin comportera à la fois la liste des candidats au conseil municipal et celle des candidats au conseil communautaire.

Inscriptions

Pour voter dans un bureau proche de votre domicile lors du prochain scrutin, vous devez avoir effectué votre inscription ou changement d'adresse sur la liste électorale au plus tard le 7 février 2020.

Carte électorale

Elle comporte désormais le numéro d'identifiant national d'électeur, attribué par l'INSEE et le numéro du bureau de vote.

Une carte a été expédiée à chaque électeur en mai 2019 avant les élections européennes, elle est toujours valable.

Seuls les nouveaux inscrits ou les électeurs ayant changé d'adresse recevront une nouvelle carte en mars 2020.

Délivrance des procurations

- Commissariat
- Gendarmerie
- Tribunal d'Instance

Pièces à fournir

- Pour le mandant (personne qui donne procuration) : pièce d'identité (original + photocopie)
- Pour le mandataire : indiquer les renseignements suivants : Noms, prénoms, adresse complète.



Lieux de vote :

Bureau	Adresse
N°1	Salle Polyvalente, Avenue Sainte-Anne - 83490 LE MUY
N°2	Salle Polyvalente, Avenue Sainte-Anne - 83490 LE MUY
N°3	Hall de la Médiathèque, Avenue Sainte-Anne - 83490 LE MUY
N°4	Ecole Maternelle du Micocoulier, salle de motricité, porte de droite - 83490 LE MUY
N°5	Ecole Maternelle du Micocoulier, salle de motricité, porte de gauche - 83490 LE MUY

Important :

- Chaque mandataire ne peut disposer que d'une procuration établie en France.
- Le mandant et le mandataire doivent être inscrits sur les listes électorales de la même commune (pas nécessairement dans le même bureau de vote).
- Il est possible de remplir en ligne le Cerfa n°14952*01 et de l'imprimer sur 2 feuilles distinctes (pas de recto/verso) ou d'imprimer le Cerfa sur 2 feuilles (pas de recto/verso) et de le compléter de manière manuscrite parfaitement lisible et sans rature.

Les mentions en bas de l'imprimé relatives à la date, au lieu de signature, à l'identité de l'autorité habilitée et aux signatures devront être remplies de façon manuscrite, lors du passage devant l'autorité habilitée, par le mandant et l'autorité habilitée.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer

En cas de maladie ou d'infirmités graves, la demande de déplacement à domicile doit être formulée par écrit auprès de la gendarmerie et être accompagnée d'une photocopie de la carte d'identité et d'un certificat médical justifiant que l'électeur est dans l'impossibilité de se déplacer le ou les jours du scrutin. Indiquer votre adresse complète ainsi que votre numéro de téléphone afin d'être contacté.

Principales pièces permettant de justifier de son identité au moment du vote

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans.
- Carte Vitale avec photographie
- Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie (format carte bancaire)
- Permis de conduire sécurisé au format « union européenne » (format carte bancaire)
- Permis de chasser avec photographie

Renseignements

Hôtel de ville - 4 Rue de l'Hôtel de ville

Ou par téléphone : 04 94 19 84 24

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h
et de 13h30 à 17h





Les gaufres chaudes d'Alain

Grâce à un long séjour à Bruxelles et dans le Brabant wallon, Alain Péron a eu l'occasion de découvrir un fleuron de la gastronomie wallonne et de la région de Liège en particulier, la gaufre, savoureuse recette élaborée à base de sucre perlé. Il a eu l'opportunité de s'initier à sa préparation et à sa cuisson.

Cette expérience lui permet maintenant de faire connaître cette pâtisserie si goûteuse et peu connue dans nos régions du Sud.

Il se propose de cuire, sur place, et de vendre une gaufre chaude lors d'événements professionnels ou particuliers.

Pour plus d'informations :
06 01 09 91 43 ou
contact@jadorelesgaufres.fr



QIPAO beauty for all

QIPAO beauty for all, un nouveau concept d'institut de beauté contemporain et original a ouvert ses portes au centre commercial Casino Les Jonquières. Un lieu moderne qui propose de la beauté en libre service, des traitements visage et corps personnalisés, des produits cosmétiques performants et les meilleurs diagnostics grâce à l'expertise des esthéticiennes.

Centre Commercial Casino
Les Jonquières - Boulevard de
la Libération - LE MUY

Téléphone : 04 22 47 08 09



Association Léa

En 2012, après la naissance de Léa, ses parents Jessica et Roland Baba, ont créé « Tous derrière Léa - Association Léa ». Cette association qui ne vit que de dons, apporte un soutien moral, financier et un accompagnement administratif au quotidien. Les membres collaborent avec des professionnels de santé et des structures médicales. L'association a quitté le local au 17, Route de la Bourgade pour s'implanter au 9, Rue Barbès.

Téléphone : 09 81 37 44 79

Site internet : www.asso-lea.org (vous pouvez faire un don sur le site ou par chèque)

Nouveaux Points d'Apports Volontaires

Afin de faciliter la collecte des ordures ménagères et le de tri des emballages recyclables, de nouveaux points d'apports volontaires (PAV) sont opérationnels sur la commune :

- Boulevard de Beaugard
- Chemin des Valises
- HLM La Peyrouas - Résidence du Stade

selon la même configuration pour chaque site :

- 4 bacs Ordures Ménagères (OM)
- 2 bacs Cartons et Emballages propres
- 1 bac Verres
- 1 bac Papiers

Le choix du nombre de bacs a été fait à la fois pour la densité résidentielle et au vu de l'évolution démographique des quartiers périphériques. Leur positionnement a été défini pour un accès facile et sécurisé à la fois pour les administrés mais également pour les équipes de ramassage.



AGENDA

FÉVRIER

Jeudi 20 février

Collecte du Don du Sang

De 8h à 12h30 : Salle polyvalente

**Samedi 22
et Dimanche 23 février**

8^{ème} rallye régional des Rochebrunes

**Du samedi 22 février
au samedi 7 mars**

Tournois jeunes de tennis

Tennis Club Muyois

Samedi 22 février

Conférence "L'Histoire du Muy"

par Richard Vasseur

14h30 - Moulin de la Tour



Dimanche 23 février

Grand Loto Du Club Li Sian Ben

15h : Salle polyvalente

Samedi 29 février

Conférence "Curiosités

dans le temps au Muy"

par Richard Vasseur

14h30 - Moulin de la Tour

MARS

Dimanche 8 mars

Loto des commerçants

15h : Salle polyvalente

Dimanche 15 mars

Elections municipales

Jeudi 19 mars

**Anniversaire de la fin de la guerre
en Afrique du Nord**

18h : Monument aux Morts du
centre-ville

Dimanche 22 mars

Elections municipales

AVRIL

Samedi 4 avril

Soirée country EPLD

19h30 : Salle polyvalente

**Du lundi 6
au mercredi 8 avril**

Cirque Dumas

Parking du Bac

Jeudi 16 avril

Collecte Don du Sang

De 8h à 12h30 : Salle polyvalente

Dimanche 19 avril

3^{ème} édition course de côte

motocycliste « La rapheline »

Route D47, dite Route du Muy

Dimanche 26 avril

**Journée Nationale du Souvenir de
la Déportation**

11h15 : Monument aux Morts du
cimetière

Dimanche 26 avril

**Loto de l'association Espace
Évènement**

14h30 - Salle polyvalente

MAI

Vendredi 8 mai

**Anniversaire de la Victoire
du 08 Mai 1945**

11h : Formation du cortège devant
la Mairie

11h10 : Défilé en ville

11h20 : Monument aux Morts du
Centre Ville

**Vendredi 8, Samedi 9
et Dimanche 10 mai**

**Compétition Interdances organisée
par l'Europe en Scènes**

• **Les 8 et 9 mai**

Eliminatoires à partir

de 9h30 – Salle polyvalente

• **Le 10 mai**

Finale à partir

de 9h30 – Salle polyvalente

Samedi 23 mai

Soirée country EPLD

19h30 – Salle polyvalente



Vendredi 29 mai

**Concert annuel du Conservatoire
du Muy accompagné de l'école**

élémentaire

Robert Aymard

18h30 – Salle polyvalente

Dimanche 31 mai

Raid nature Activ'Bike

Château du Rouët

LA PAROLE EST DONNÉE À L'OPPOSITION

Texte de l'opposition
non communiqué

Texte de l'opposition
non communiqué

INTERDANSES

LA VILLE DU MUY ET L'ASSOCIATION EUROPE EN SCÈNES



Création : STUDIO CLIC BANG - Crédits Photo : MANONGVA PHOTOGRAPHE - Image prise lors du gala de l'école de danse Audrey Lhoir

LE MUY

SALLE POLYVALENTE
8, 9 ET 10 MAI 2020

ELIMINATOIRES

Vendredi 8 et Samedi 9 mai
à partir de 9h30

FINALE

Dimanche 10 mai
à partir de 9h30

22^{ÈME} ÉDITION

FRAIS DE PARTICIPATION ADULTES : 13 €

Enfants - de 10 ans : Gratuit (sans siège)

RENSEIGNEMENTS

04 94 78 63 84 - contact@interdances.fr
www.interdances.fr

